L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 3 MARS 1872. 45me Année—Vol. XLV.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.

DIMANCHE MATIN, 3 MARS.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN, LUNDI.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale - Un terrain dans le Deuxième District, faisant face aux rues Vieille Levée et Gallatin - Aussi à 10 heures et demie à l'entrepôt No 74 rue Ste Anne, un lot de meubles et effets.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 8 de la rue de Chartres—Marchandises sèches, lingerie, chaussures assorties.

ATTENTION !

Propriété améliorée dans le Deuxième District à l'encan par le Shérif.

Nous appelons l'attention du public sur la vente à l'encan qui aura lieu demain, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue St. Royale, par le ministère du shérif, d'un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé à l'angle des rues de la Vieille Levée et de l'Hôpital, Deuxième District. Voir l'annonce.

ATTENTION !

Le Shérif procédera demain, à 10 heures et demie A. M., à son entrepot No 74, rue Ste. Anne, entre celles Royale et Bourbon, Deuxième District, à l'adjudication d'une quantité de meubles, etc. Voir aux annonces.

Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., et faites faire vos reliures au Pelican Printing Office," 112 et 114, rue Gravier.

THEATRES.

Aujourd'hui, Dimanche :

OPÉRA.—Si j'étais Roi, et Mon Isménie.
ACADÉMIE.—La Périchole.
ST. CHARLES.—Iron Mask.
ODD FELLOWS.—Tom l'Aveugle.

LE 4 MARS.

Demain, lundi 4 mars 1872, le département des pompiers de la Nouvelle-Orléans va célébrer le trente-cinquième anniversaire de sa fondation. On trouvera, dans nos colonnes, le programme de cette intéressante cérémonie qui permet, chaque année, à la population, de passer en revue cette vaillante brigade de défenseurs, grâce au zèle et à l'ardeur de laquelle nous échappons souvent aux atteintes du feu. La route suivie par la procession nous paraît être plus longue que d'habitude; le défilé de la procession durera, conséquemment, plus longtemps.

Le départ aura lieu à dix heures précises, d'après le programme, et ce n'est qu'après avoir parcouru le premier district jusqu'à la Cité que le cortège entrera dans la rue Royale. Il sera alors près de midi. L'itinéraire indiqué au-dessous de la rue Canal est celui-ci : rue Royale, rue Galvez, rue Mandeville, la Levée, rue de l'Esplanade, rue de Chartres et Canal.

Après avoir parcouru l'itinéraire indiqué, le cortège viendra s'arrêter au Théâtre des Variétés, où doit avoir lieu une intéressante cérémonie. Un comité désigné va présenter, au nom du département, à M. I. N. Marks, l'honorable président de l'association des pompiers, un témoignage de reconnaissance au nom du département pour les longs et utiles services qu'il a rendus en sa qualité de président.

Les portes du théâtre seront ouvertes à une heure après midi pour l'admission du public. Les places des premières seront exclusivement réservées aux dames et aux personnes qui les accompagneront.

Nous rendrons compte, dans notre prochain numéro de la célébration du 4 mars qui promet d'être aussi brillante que celles qui ont eu lieu les années précédentes.

OPINION DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR SUR LA LÉGISLATURE. — Quelques heures avant l'ajournement du Sénat, M. Pinchback ayant été invité, par ses collègues, à prononcer un discours, leur a fait la réponse suivante :

"Messieurs — Je vous remercie de votre politesse, mais je regrette que la justice et l'honnêteté m'empêchent d'être aussi certain que votre égard. La Législature actuelle est, à mon avis, la pire qui se soit jamais assemblée, et personne plus que moi ne se réjouit de sa fin. Si le gouvernement ne peut être dirigé dans les sessions dont j'ai été témoin à la Chambre des représentants, je regrette ici ce que j'ai dit en main. "Le plus tôt le parti républicain disparaîtra, le meilleur."

AVERTISSEMENT No 89, 90 et 91—Voyez la notice des décès spéciales. Mort d'Auguste Chauzioux, T. D. Sedbury et Michel Bayley, payable au bureau de l'Association Louisianaise d'Assurance Mutuelle de Bienfaisance sur la vie.—Montant payé $6,000. Bureau rue Carondelet, 120.

Les membres de la classe B. de l'Association d'Economie et d'Assistance Mutuelle sont prévenus, par un avis spécial, que les assessments Nos 6, 7 et 8 sont maintenant dus et payables à leur bureau, rue Carondelet No 43. On appelle l'attention sur l'adresse.

PHARMACIE DELOCHE. — On verra aux annonces que M. Marcel Majeau vient de faire l'acquisition de la pharmacie de feu M. Deloche. Adjoint depuis plusieurs années à ce dernier, il s'efforcera de maintenir la haute réputation de la pharmacie et restant fidèle aux traditions de son prédécesseur. On n'y trouvera jamais que des médicaments irréprochables sous tous les rapports provenant des premières maisons d'Europe, et un soin scrupuleux sera, de sa part, comme par le passé, apporté aux préparations.

La maison Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée, 121 et 123, fabrique des sirops de fruits de toute espèce avec des matières premières d'excellente qualité.

A l'approche du printemps il est sage de se mettre en garde contre les indispositions qui résultent du travail qui s'opère dans le sang. Rien ne fortifie mieux le système qu'une légère dose d'Amer de GUACO WANATA prise le matin et avant le dîner.

LES ÉLECTIONS EN FRANCE. - Nous trouvons dans le *Journal du Havre* la dépêche suivante relative aux élections du 11 février en Corse et dans deux autres départements :

"Paris, 12 février, 3 h. après midi.

M. Rouher, qui vient d'être élu dans la Corse, a obtenu une grande majorité.

Dans l'Eure, M. Lepouzé, républicain, est élu, a obtenu 32,000 voix, tandis que M. Fouquet, bonapartiste, n'en a eu que 30,000 et M. de Blosseville, monarchiste, seulement 15,000.

Dans les Côtes-du-Nord, les chiffres sont encore comme tous le portait notre première dépêche : 52,000 voix pour le général La[illegible], conservateur, contre 35,000 pour M. Kerygant légitimiste."

BIEN TOUCHÉ.

Mme veuve Kiéné, aujourd'hui receveuse aux billets à la gare du chemin de fer de Vincennes, était renfermée dans Strasbourg lors du siège de cette ville par les Prussiens; elle soigna les blessés avec un courage et un dévouement des plus remarquables, sans distinction de nationalité.

Pour récompenser Mme Kiéné des soins donnés aux blessés allemands, l'empereur d'Allemagne lui a décerné la croix de fer.

Mme Kiéné a répondu par la lettre suivante au chancelier, qui lui avait envoyé les insignes de l'ordre :

Monsieur le chancelier,

Je vous retourne la croix que S. M. l'impératrice Augusta a bien voulu me décerner.

Il m'est impossible d'accepter une distinction d'une souveraine qui a fait envahir, brûler, saccager ma patrie et ma ville natale.

Si, en soignant nos compatriotes, j'ai pu faire quelque bien aux Allemands, c'est que devant la souffrance, je n'ai pas vu la différence des nationalités, et il me suffit de l'approbation de ma conscience de Française, qui n'a jamais compris la guerre contre les vaincus, les malades, les blessés et les enfants.

Veuillez donc remettre cette croix à l'impératrice d'Allemagne: elle serait une insulte pour une Alsacienne.

Agréez, monsieur le chancelier, mes salutations empressées.

Veuve KIÉNÉ.

Un remède souverain contre la débilité des organes digestifs, la diarrhée, la dyssenterie et autres affections du même genre, c'est l'amer végétal du GUACO WANATA. Tous ceux qui en ont essayé en ont éprouvé les effets bienfaisants.

Les acheteurs de la campagne et de la ville trouveront, au plus bas prix du marché, tous les articles se rattachant au commerce de confiserie, chez Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée, Nos. 121 et 123.

On prétend dans quelques cercles diplomatiques que la Russie serait prête à faire à la Pologne certaines concessions libérales.

SOUSCRIPTION PATRIOTIQUE DES RÉSIDENTS FRANÇAIS DE LA LOUISIANE,

Avec le concours des amis de la France pour la libération du Territoire Français.

En collectant les comptes de notre première liste, nous avons reçu cent piastres de plus que le montant publié ; nous rétablissons les chiffres des sept journées comme suit :

22 février	4,000 00
23 "	767 00
24 "	476 00
26 " (le 25 était un dimanche)	310 00
27 "	772 00
28 "	263 00
29 "	226 65
Total des sept journées	$6,813 65
Le 1er mars nous n'avons reçu que	44 75
ce qui donne un total de	$6,857 80

On trouvera ci-dessous la liste des souscriptions recueillies, hier, au bureau de l'*Abeille*. Nous voyons avec plaisir nos amis de la Louisiane venir joindre leurs offrandes à celles des résidents français.

Quatre grands établissements, trois restaurants et une confiserie, nous ont déjà envoyé leurs souscriptions collectives, montant à des chiffres importants. Nous espérons que leur exemple sera suivi.

Les enfants, comme on a pu le voir, ne sont pas les derniers à souscrire, et ce n'est pas sans émotion que nous avons tenu dans la main toutes les petites pièces blanches provenant de leurs tirelires brisées. Merci aux chères petites créatures ; que ce premier sacrifice qu'elles font, à l'idée du devoir, leur soit propice.

Comme on le verra plus bas, le Restaurant des Etats-Unis nous a envoyé $106.25 bravo et à qui le tour.

Les souscriptions mensuelles ne sont pas encore nombreuses, bien qu'il y ait des promesses. Chacun tient à honneur de donner, tout d'abord, la somme dont il peut disposer ; mais, d'ici à quelques semaines, le comité devra s'occuper d'organiser la souscription mensuelle sur une grande échelle: nous reparlerons de ce sujet.

La souscription du *Propagateur Catholique* s'élève à $235 00. Nos confrères de la *Renaissance Louisianaise* et de l'*Avenir* ont aussi des listes. Toutes ces souscriptions seront publiées par les soins du trésorier et elles paraîtront dans l'*Abeille* périodiquement.

Le directeur du *Propagateur Catholique* nous prie d'annoncer qu'il a reçu hier soir, du Rév. A. Durier, curé de l'Annonciation, la somme de $100, plus une piastre du sacristain de l'église. Cette somme de 101 piastres a été versée chez le caissier de la souscription, M. E. Merilh.

Nous apprenons qu'on s'occupe d'organiser un concert dont la recette brute doit être remise au trésorier de la souscription; nous donnerons bientôt de nouveaux renseignements à ce sujet.

Souscriptions recueillies au bureau de l'Abeille.
2 Mars 1872.

Lafitte, Dutilho & Co.	$100 00
H. Gally	25 00
Les demoiselles Gally	25 00
Mme Frederick Homo	5 00
Alexandre Homo	5 00
N. Fournier (en or)	2 50
Mme G. F.	2 50
B. Debat (en or espagnol)	15 00
Mlle Louise Lefevre } produit de	2 50
"Augustine Lefevre } leurs tirelires	1 25
Ch. Théod. Lefevre } es, en arg.	1 50
D. Ernest (versera $1 50 par mois)	2 00
F. H. (Restaurant des Etats-Unis, 118, rue de la Commune)	30 00
Les employés du Restaurant des Etats-Unis :	
Emile Gadol	10 00
Jules Bonnemaire	10 00
L. T. P.	7 50
François Atsoz	5 25
Denis Marmonget	5 25
Louis Porterie	5 25
Guillaume Artigue	5 25
Charles Muller	5 25
Gustave	5 25
Henri Vapereau	5 25
Jules Marchal	5 00
Antoine Baudaun	3 00
Alexis	2 00
François Rovellar	1 00
Total du Rest. des Etats-Unis	103 25
Victor Prevat (souscrip. hebdo.)	1 00
Souscription mensuelle	286 00
Jules Leber	1 00
Jules Noblom	5 00
Total	292 00
Montant des listes précédentes	6857 80
Total jusqu'à ce jour	$7149 80

LA SOUSCRIPTION EN LOUISIANE. — Le *Meschacébé* du 2 mars, qui nous est parvenu hier soir, contient ce qui suit :

"Plusieurs listes de souscription pour la libération du sol français sont en circulation. Français, amis des Français, pressons-nous. Qu'on reçoive avec reconnaissance le plus humble don, le verre d'eau de l'Evangile. Le *Meschacébé* s'inscrit pour $25."

Nous pensons que le comité de la Nouvelle-Orléans va se mettre en correspondance avec les amis de la France dans les campagnes, et nous sommes convaincu que le concours de la Presse franco-louisianaise des paroisses est tout acquis à la cause de la souscription.

Les dérangements d'estomac les plus opiniâtres cèdent promptement à l'usage quotidien de l'excellent tonique connu sous le nom d'Amer de GUACO WANATA. C'est un anti-miasmatique et un fébrifuge efficace.

On trouvera un grand assortiment de macaronis, vermicelles, et autres pâtes et de l'extrait de café à la grande fabrique de candis de Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée.

CHRONIQUE LOCALE.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.— M. James C. Walker, avocat de Pierre Bertin et Jean Capdeville, convaincus de vol par effraction et port d'armes dangereuses et condamnés au pénitencier à perpétuité pour avoir exécuté le vol de la rue St Louis, au détriment de M. Rochereau, après avoir obtenu de la Cour Suprême une nouvelle audition de cause en faveur de ses clients, demande maintenant qu'ils soient admis à fournir caution. La cour a répondu qu'elle aviserait.—C'est joli.

Alexander Newton, accusé du meurtre de l'officier de police G. P. Townsend demande à être mis sous caution.

Smith et Billy Ray qui sont à peu près dans le même cas que Capdeville et Bertin, pour des faits à peu près semblables, demandent une nouvelle audition de cause.

SENTENCES—Henry Chatman, convaincu d'avoir volé le 29 janvier, $5 appartenant à M. Emile Durieu, qui lui avait donné l'hospitalité au jour de grand froid, a été condamné à un an de pénitencier.

Alvin Green, pour le vol d'une charrette à main, à 7 mois de pénitencier.

Frances Wilson, pour vol de linge, à 10 jours de prison.

AFFAIRE McGLOIN. — Le Grand Juri a décrété d'accusation Barney Duffy, jr., Farmer et Mme Ann McGloin, pour le meurtre de Peter McGloin, dont le corps fut trouvé dans le nouveau canal, en décembre dernier, avec une fracture au crâne et d'autres marques de violence. Mme Gloin étant incapable de quitter son lit, a été admise à fournir une caution de $5,000.

RÉCLAMATIONS. - Nombre de possesseurs de terrains sur la rue d'Orléans ont intenté devant la Quatrième Cour de District des procès contre la ville, pour dommages causés à leurs propriétés par le canal de dessèchement qu'on creuse en ce moment. Il y a six procès et dans chaque affaire une réclamation de $5,000.

VOL. - Le 29, à 4 heures du matin, deux voleurs entrèrent au restaurant de M. Foster, rue St-Louis, 77, et enlevèrent une montre d'or évaluée à $350, appartenant à Mme S. Taylor, et $300 en circulation, appartenant à M. Uccoin, pensionnaires de la maison. Dans la même matinée, ils visitèrent aussi la résidence de M. Blount, rue St-Louis, 40, et volèrent un revolver; mais ils furent découverts et poursuivis par M. Blount jusqu'à la rue du Canal où ils disparurent. Néanmoins, leur signalement put être assez bien donné pour qu'on put aisément les reconnaître, et c'est à l'aide de ces renseignements qu'on a réussi à arrêter Marshall et toute la bande, rue Bienville, arrestation que nous avons rapportée dans notre dernier numéro.

UN ÉCHAPPÉ DU PÉNITENCIER.—Un nommé John Calhoun a été arrêté hier, comme un échappé du pénitencier de Bâton-Rouge où il avait été envoyé pour un vol de $600, volés à la Compagnie du chemin de fer de Grosse Tête et de Bâton-Rouge.

SAUVÉS.—La police a sauvé hier Thomas Hudman, âgé de 60 ans, qui du steamer *St-Mary* était tombé dans le fleuve, devant la rue Poydras, et George W. Homan, tombé d'un skif dans le fleuve au débarcadère du ferry de la rue du Canal.

BIENS VOLÉS.—Philippe Raquette, rue Toulouse, No. 101, est accusé d'avoir reçu des objets volés. Quelques articles de vêtement, d'une valeur de $80, trouvés chez lui, ont été reconnus comme venant du magasin de M. J. Stilwell, rue des Magasins, No. 277, où le vol fut exécuté en décembre dernier. Cette affaire sera, sans aucun doute, renvoyée devant la Cour criminelle.

FEU. — Hier matin, sur les 9 heures, le feu a pris à la piquerie de coton de M. Laborde, au coin des rues Tchoupitoulas et St-James. Il a été promptement éteint, bien qu'on ait perdu le volume d'une balle en coton et bien que la machine ait souffert quelque dommage. L'accident a été causé par les étincelles même de la machine.

LA TRAHISON DE BAZAINE.—La commission d'enquête sur les capitulations a réuni tous les documents relatifs à l'affaire de Metz. Le classement général est fini, mais on assure que le dépouillement et l'analyse des pièces ne sont pas encore terminés. Ce travail minutieux, qui exige de grands soins, est arrivé, dit-on, au 7 octobre 1870, jour du combat de Ladonchamps, qui a suivi de onze jours la bataille de Peltre.

On affirme qu'on possède des renseignements très importants sur la bataille de Servigny, livrée le 31 août, et sur les incidents qui l'ont précédée. Ils établissent que le maréchal Bazaine aurait pu seconder le mouvement de Mac-Mahon, qu'il avait encore assez de troupes et de munitions pour le faire utilement, et que, s'il avait agi comme les règlements le lui prescrivaient, le désastre de Sedan, si funeste à la France, n'aurait pas eu lieu.

On a dit que le maréchal Bazaine avait l'intention, s'il était l'objet d'un blâme, de publier en France ou à l'étranger sa correspondance avec les généraux sous ses ordres. Nous ignorons si cette intention est exacte, mais nous pouvons affirmer que la publication en question n'aurait pas pour effet de compromettre les chefs de corps et de les rendre moralement responsables de la direction des opérations, qui incombe au maréchal Bazaine seul.

Les généraux ont tous fait admirablement leur devoir sur les champs de bataille, et la correspondance avec le général en chef trouvée dans les archives de l'armée de Metz constate qu'ils ont, comme leurs soldats, toujours demandé à combattre.

—Nous lisons dans le *Figaro* :

L'Assemblée générale annuelle du Jockey-Club a eu lieu hier dimanche; elle a été très animée. On y discutait une proposition déposée depuis le 1er mars, jour de l'entrée des Prussiens à Paris, et signée de cinquante-trois membres, ayant pour but de demander l'exclusion du cercle des sujets de l'empire allemand et l'abrogation de l'article du règlement qui permet aux ambassadeurs de faire partie du cercle sur leur simple demande.

Le président de l'assemblée a refusé de mettre en délibération la proposition d'exclusion, en vertu de l'article des statuts qui interdit toute réunion et toute discussion pour objet politique; mais un ordre du jour motivé a été adopté à une grande majorité, déclarant que "l'assemblée, tout en appréciant les sentiments qui avaient dicté la proposition, attendu qu'elle était contraire au règlement, passe à l'ordre du jour."

La discussion en faveur de la proposition a été soutenue par le baron de Lareinty, ce brave commandant de mobiles bretons qui fut abandonné seul avec son bataillon pendant quarante-huit heures dans la maison de Zimmermann à Montretout, et qui, après avoir lutté contre tout un corps d'armée, ne se rendit qu'après avoir brûlé sa dernière cartouche.

La proposition pour retirer aux ambassadeurs le droit d'entrer au cercle sans ballotage a été défendue par un membre, qui a dit que, "dans l'état troublé de l'Europe, il pourrait arriver que des gouvernements d'aventure et de surprise, comme nous en avons eu nous-mêmes, nous envoyassent des ambassadeurs trop extraordinaires, qu'il conviendrait très peu de voir dans les salons du cercle."

Le même orateur a ensuite déposé une motion pour que les noms des douze membres du cercle qui ont été tués en défendant le pays, fussent inscrits sur un tableau d'honneur qui resterait toujours dans les salons. Le vote a eu lieu par acclamation.

Une proposition faite par les deux mêmes membres pour interdire le vote aux étrangers, lorsque le scrutin avait lieu pour des Français, a été rejetée à l'unanimité, après quelques paroles très sensées du général Berckeim.

UNE LETTRE DE M. CANTAGREL.—Le *Paris-Journal* publie ce matin une lettre assez curieuse de M. Cantagrel, conseiller municipal. Elle aurait été trouvée chez Lucipia, un de ces assassins des dominicains qui comparaissent aujourd'hui devant le conseil de guerre. M. Cantagrel était l'ami politique de Lucipia.

Voici cette lettre :

"Nantes, 26 mars 1871.

"Cher ami,

"A la hâte, deux mots.

"Adressez-moi vos lettres au journal, ou simplement à M. Sure, 8, rue Santeuil.

"Combien je regrette de n'être pas à Paris ! mais je suis utile ici, et mes amis politiques m'y retiennent.

"Absent de Paris, je ne puis espérer qu'on m'y nomme. Et cependant les Parisiens me devraient bien cela, après m'avoir préféré en 1863 Darimon, et en 1869 Jules Favre. Et puis, il faudrait des hommes qui comprissent *toute l'ampleur du mouvement d'affranchissement dont Paris a pris l'initiative, et dont le triomphe seul peut sauver la* France en fondant la justice et le progrès social sur les véritables bases. Or, je crois être un de ces hommes-là !

"Oh ! oui certes, j'accepterais si j'étais nommé !

"Salut cordial à Léo et aux autres bons.

"CANTAGREL.

"Je verrai votre famille demain.

"*A Louis Lucipia, 5, rue Toullier, à Paris.*"

Cette lettre était écrite le 26 mars, quatre jours après les assassinats de la place Vendôme et huit jours après l'assassinat des généraux Lecomte et Clément Thomas.

M. Cantagrel est aujourd'hui conseiller municipal. Il attend sans doute l'occasion de renouveler toute l'ampleur du mouvement d'affranchissement de Paris.

—Nous lisons dans le *XIXe Siècle* :

"Hier, notification a été faite au citoyen Blanqui de son ordre de mise en jugement : il en a écouté la lecture avec la plus grande attention ; il se porte aussi bien que possible ; mais au point de vue politique, il est complètement découragé. "La France est perdue, dit-il, les Français se dévoreront eux-mêmes. Guillaume alors étendra la main, nous serons mis sous le séquestre, et la France sera rayée de la carte d'Europe. Quant à moi, ajoute-t-il, je suis absolument désintéressé dans la question et ne m'occuperai plus de politique."

—On lit dans le *Journal de Beaune* :

Après un mois de détention préventive, l'honorable M. de Serres vient d'être mis en liberté.

M. Cremer aussi, après quelques jours de prison préventive, a été également mis en liberté.

—Nous lisons dans la *Patrie* :

"Le bruit que nous avons rapporté, de pourparlers, sinon encore de négociations, entre Versailles et Berlin, au sujet de la cession de la Cochinchine en échange d'un territoire continental, est fort répété. Nous l'avions reproduit avec des réserves par-dessus lesquelles passent quelques personnes autorisées, pour donner à ce bruit une certaine consistance que nous sommes loin encore de vouloir affirmer."

—On assure qu'une réconciliation complète s'est opérée entre M. Rouher et M. Emile Ollivier. On parle d'une lettre écrite par l'ancien chef du cabinet du 2 janvier à l'ancien ministre d'Etat, lettre dans laquelle M. Emile Ollivier annonce que, lors de son retour à Paris, sa première visite sera pour M. Rouher.

—Les femmes compromises dans le mouvement insurrectionnel ont été, dès le début, presque toutes transférées dans les prisons d'Amiens, d'Arras et de Rouen. Un petit nombre seulement ont été jugées jusqu'à ce jour. Les capitaines Briot et Sériot, chargés de l'instruction, viennent de terminer leur mission, et des ordonnances de non-lieu ayant été rendues, beaucoup de détenues ont été mises en liberté. On en a retenu 130 environ.

80 sont arrivées, depuis peu, à Versailles; les autres ne tarderont pas à les y rejoindre.

—C'est grâce à l'intervention des Etats catholiques que le gouvernement italien a renoncé à appliquer les mesures qu'il avait décrétées contre les établissements religieux à Rome. Nos lecteurs se souviennent que, en cas de mise à exécution de ces mesures, le pape était décidé à quitter Rome. Devant la renonciation du gouvernement italien, Pie IX s'est résigné à demeurer dans ce qu'il appelle "sa prison".

—Préoccupée de l'élan des populations en faveur de la souscription nationale pour la libération du sol français, la Chambre syndicale de la ville d'Evreux et du département de l'Eure a pris la résolution suivante :

"Que, pendant le mois de février courant, les membres de la Chambre invitent leurs ouvriers à abandonner *deux heures par semaine* de leur salaire, soit huit heures par mois, au profit de la souscription ouverte pour hâter la libération du sol français ; ils se sont, en outre, engagés personnellement à *verser une somme égale* à celle perçue par chacun d'eux dans son chantier ou dans son atelier.

—Parmi les neuf étudiants frappés à coups de sabre et de casse-tête par la police de Wurtzbourg, se trouvent deux Suisses, dont l'un blessé mortellement.

Il y a lieu de croire que le gouvernement helvétique va demander des explications au pouvoir allemand compétent.

On continue d'ailleurs à ignorer les causes qui ont donné lieu à ces actes de violence.

—Les chasses à l'ours, en Russie, offrent des dangers aussi fréquents que sérieux.

On se rappelle que le ministre de Turquie, Rustem-Bey, avait eu la main lacérée par un ours dans une chasse antérieure à celle où l'empereur a couru un danger de mort. Aujourd'hui on apprend que l'amputation de la main est imminente.

Dernièrement le prince de Reuss, qui a conquis une réputation de chasseur de chamois émérite, a failli être tué par un retour offensif de deux ours blessés. Il a heureusement été débarrassé des deux animaux furieux, de deux coups de son fusil de chasse.

—On soulève, depuis quelques jours, dans le monde diplomatique [illegible] une nouvelle question de [illegible] aurait pour objet de régler d'une façon définitive les différends [illegible] entre la France et l'Allemagne. Différents cabinets étrangers, déjà consultés [illegible], auraient donné leur adhésion à ce projet, qui va devenir la plus importante question du moment.

—Le célèbre démocrate allemand Simon de Trèves, est mort à Montreux, en Suisse.

PAR LE TELEGRAPHE.

(Dépêches transmises à l'Abeille.)

Bruit d'un traité entre la France et l'Italie.

La Prusse aurait interrompu les négociations.

Nouvelles divergences d'opinion dans le cabinet français.

Pétitions des catholiques au sujet de la représentation à Rome.

Affaire du concordat par rapport à l'Alsace-Lorraine.

NOUVELLES EUROPÉENNES.

Paris, 2—Si le général L'Admirault renonce à sa place de gouverneur de Paris il sera probablement remplacé par le général Clinchant.

Rome, 2 mars—On pense que le Pape médite un départ prochain de cette ville.

Londres, 2—La fin subite d'un meeting républicain a causé, hier soir, à Kingston, comté de Surrey, une excitation considérable. Pendant que M. Odger, membre du Parlement, haranguait l'assemblée, une troupe de royalistes a fait irruption dans la salle et a dispersé les républicains. Les royalistes ont été particulièrement menaçants dans leurs démonstrations à l'égard de M. Odger, qui a été forcé de chercher son salut dans la fuite.

Vienne, 2—L'Empereur François-Joseph, par un décret impérial qu'il vient de lancer, refuse de reconnaître les vieux évêques catholiques ou ceux qui sont opposés au dogme de l'infaillibilité comme portion de la hiérarchie ecclésiastique de l'Autriche.

Berlin, 2—Bismark a donné, ce soir, un dîner aux ambassadeurs français, autrichien, anglais et Russe auprès de l'Empire allemand.

La *Gazette* allemande du Nord dit: La dernière communication du cardinal Antonelli à l'évêque de Strasbourg, à l'égard du concordat dans son application à l'Alsace et à la Lorraine, n'altère pas la situation. Chaque parti désire obtenir l'abrogation des arrangements actuels et il semble même que le Pape en désire de nouveaux.

La *Gazette* dit en outre, apparemment d'après autorité, que le gouvernement allemand cherchera à arranger les choses par la législation, aussi favorablement que possible dans l'intérêt de l'Eglise en Alsace et en Lorraine.

Paris, 2 mars—On rapporte que des négociations pour un traité international entre la France et l'Italie ont été interrompues par une intervention prussienne, bien que les gouvernements français et italien nient que la Prusse ait rien fait pour mettre les négociations en désarroi.

Le président Thiers déclare que la France n'a aucune intention de faire un nouvel emprunt immédiatement, et que les récentes explications du ministre Lefranc, explications qui ont donné lieu à la rumeur, ont été mal interprétées.

Il y a également une divergence d'opinion dans le cabinet sur la question de l'ajournement de l'Assemblée et sur les pétitions catholiques relatives à la représentation diplomatique de la France à Rome.

Athènes, 2 mars—Le roi et la reine de Danemark, qui étaient venus voir leur fils, le roi George, sont repartis aujourd'hui pour Copenhague.

L'élection pour les députés à la Chambre grecque aura lieu le 9 du courant.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 2 mars—Le Bureau des Signaux a reçu de Keokuk, Iowa, sur le fleuve Mississipi, l'avis que la débâcle a commencé à onze heures du matin, aujourd'hui.

Le Président sera à Philadelphie, le 7, pour assister à une noce.

Washington, 2 mars—Il n'y avait qu'une douzaine de membres à la Chambre, aujourd'hui.

Aujourd'hui a régné la plus terrible tempête de neige qu'on ait vue depuis des années. Les Japonais ne sont pas sortis.

Washington, 2—Sénat—M. Kellogg a présenté une résolution qui a été accueillie. Cette résolution invite le secrétaire de la marine à transmettre toutes les informations qu'il pourra obtenir, pour savoir quelle portion, si toutefois il y en a une, du wharf ou de la façade du port de la Nlle-Orléans, est maintenant réclamée ou occupée par le gouvernement, et s'il y en a une, sur quel terrain et dans quel but cette occupation est réclamée.

TEMPÉRATURE.

Washington, 2 mars—Temps menaçant pour les Etats de l'ouest du Golfe pendant la nuit. Ce temps s'étendra vers les Etats de l'est du Golfe, dimanche.

NOUVELLES DIVERSES.

New-York, 2—On rapporte que des mandats ont été lancés aujourd'hui pour arrêter deux officiers de Revenu, accusés d'avoir extorqué de l'argent à des négociants.

Le juge Cardoza a accordé un délai de 20 jours à l'avocat de Stokes pour qu'il puisse porter en appel la question de légalité dans le décret d'accusation du grand juri.

Richmond, 2 mars—Depuis 1857, on n'avait pas vu un temps si terrible. Il est tombé de la neige pendant 12 heures et il en tombe encore avec de grands vents du Nord-Ouest, ce qui amoncelle la neige en certains endroits.

Savannah, 2—Il y a eu, hier soir, une forte tempête de pluie. Deux navires, deux barques et cinq goélettes ont été chassés de leur mouillage. Le dommage a été fort léger, excepté un élévateur sur le quai des steamers de Baltimore, qui a été entièrement détruit.

St. Louis, 2 mars—Le Sénat du Missouri a passé hier un bill pour émettre des bons payables dans 20 ans avec des coupons à 6 pour cent, rachetables après 5 ans, selon le plaisir de l'Etat; cette émission sera faite pour payer la dette de l'Etat, à l'exception des bons du chemin de fer de St. Joseph.

San Francisco, 2 mars—Des avis de l'Arizona font croire que le massacre à la station Martinez a été commis par des Indiens qui entrèrent en disant qu'ils venaient comme amis et qui tuèrent les occupants à coups de couteau. On croit que ces sauvages venaient de la réserve indienne de Dale Creek.

New York, 2 mars — Dans une réunion du Bureau de Commerce des importateurs de groceries, cette après-midi, le comité qui avait été nommé pour pétitionner le Congrès au sujet du tarif sur le thé et le café, a rapporté que bien qu'il fût impossible de prévoir l'abolition de ces droits, une décision congressionnelle prochaine avait été promise.

NOUVELLES DES RIVIERES.

Vicksburg, 2—Descendant, les steamers Alice Dean, Susie Silver, Mollie Moore et Julia. Temps froid et clair.

Louisville, 2—Le paquebot de Green River, Falls City, a été heurté par le steamer J. W. Garrett, hier soir, et a coulé jusqu'au pont de la bouilloire. Le fourneau a chaviré et a mis le feu au bateau. Toutes les hautes œuvres ont été détruites. Les passagers se sont sauvés dans leurs vêtements de nuit. Le bateau est entièrement perdu.

NOUVELLES DES PASSES.

Passe du Sud-Ouest, 2—Arrivés, la barque américaine Niphon en 28 jours de Boston, avec de la glace ; le steamer Hewes, d'Indianola.

MARCHÉS AMERICAINS.

New York, 2 mars—Coton calme. Vendu 730 balles. Middling 23 1/4. Middling Orléans 23 5/8.

New York, 2 mars—Argent très serré, de 1/32 à 1/16 pour cent par jour. Sterling 109 1/8 à 9 1/4. Or 110 1/4 à 3/8. Louisiane 57 et 60; Levée 66 et 75.

Charleston, 2 mars—Coton tenu. Middling 21 1/4. Stock 34,779 balles.

Savannah, 2 mars—Coton 21 1/4 à 21 3/8, avec tendance à la baisse. Stock 59,[illegible] balles.

Mobile, 2—Coton calme. Mid. 21 1/4. Stock 51,[illegible] balles.

Galveston, 2—Coton plat et nominal. Bon ordinaire 19 1/2. Stock 41,900 balles.

Dépêche d'hier soir.

Havane, 2 mars—Les journaux publient [illegible] Santiago de Cuba :

"Tous blancs, hommes ou femmes, [illegible] quartier-général [illegible] montagnes [illegible] Tous noirs, hommes ou femmes qui [illegible] gres, recevra sa liberté; s'il en amène ayant des armes, il sera payé [illegible] par chaque nègre. Ceux qui n'amèneront pas le nombre requis, mais qui en amèneront quelques-uns, recevront leur pardon et la valeur de leurs services sera prise en considération et la récompense sera ajoutée."

Les troupes espagnoles rapportent qu'elles ont capturé et exécuté le colonel cubain Calixto Piedra et le capitaine Landeline Perez, près de Canto del Embarcadero. On parle d'un engagement important qui aurait eu lieu dans les montagnes de Terro, et où les Espagnols auraient été victorieux.

New York, 2 mars—La réunion de Tammany a décidé hier soir qu'une nouvelle élection aurait lieu pour les membres du comité général qui devra être renouvelé en entier.

Les sociétés irlandaises paraderont ici le jour de saint Patrick.

Le *Times* dit que le maire Hall a 30 actions à intenter contre les propriétaires et les éditeurs de ce journal aussitôt qu'il sera acquitté; ce journal dit aussi que le maire Hall offre de parier qu'il fera mettre tous ces éditeurs en prison.

Dans une réunion de la Société irlandaise, hier soir, une motion à l'effet d'avoir une escorte nègre pour la célébration de la fête de saint Patrick a été rejetée, et un ardent fenian, récemment venu d'Irlande, qui avait conseillé de couper la gorge des orangistes, a été mis dehors.

San Francisco, 2—Le steamer du Japon emporte $1,800,000 en espèces pour la Chine.

Milwaukee, 2—L'Assemblée du Wisconsin a déposé sur la table par 49 contre 38, une résolution endossant l'amendement de M. Sumner pour un terme.

Où trouve-t-on un assortiment varié de candis de toute espèce? A la grande fabrique de Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée, Nos 121 et 123.

On lit dans la *Gazette des Tribunaux* :

"On a beaucoup parlé d'une accusation d'intelligences avec l'ennemi dont était saisie la juridiction militaire. Il s'agissait des circonstances dans lesquelles, durant le siège de Paris, avait été coupé un fil électrique immergé dans les eaux de la Seine et qui mettait les départements en communication avec Paris.

"L'instruction de cette affaire est terminée.

"Elle a fait connaître qu'en effet le fil électrique existait, et qu'il a été coupé par les Prussiens, à la hauteur de Marly.

"Un nommé Dagomet, habitant de Bougival, était signalé comme ayant fait connaître à l'ennemi l'existence du fil électrique et en aurait, par ses indications, facilité la rupture.

"Dagomet comparaîtra prochainement devant un des conseils de guerre séant à Versailles."

— La réception diplomatique hebdomadaire de M. de Rémusat a eu lieu hier à Paris. La plupart des ambassadeurs y assistaient. On y remarquait le ministre des Etats-Unis accompagné de son premier secrétaire qui arrive de Washington et sera prochainement chargé de l'intérim de la légation, car M. Washburn se dispose à partir pour l'Italie. M. de Rémusat s'est longuement entretenu avec l'ambassadeur de Turquie.

—Les réparations demandées à la suite du meurtre d'un missionnaire français dans le Kong-Tchéou ont été accordées par le gouvernement chinois. Les mandarins coupables ont été punis, les biens des chrétiens dépossédés ont été restitués, et l'indemnité promise complètement payée.

—L'*Ordre* est superstitieux.

Voici ce présage qu'il a cru voir dans l'aurore boréale d'avant-hier:

"Ceux qui recherchent une signification dans ces signes célestes prédisaient la prochaine venue par le Nord de l'*Homme* qui doit rendre la France à elle-même."

(*Communiqué*)

POURQUOI PAYER LOYER ! CHACUN CHEZ SOI.

Rien n'est plus indispensable qu'un chez soi confortable. Ce qui est de la première importance, de la première nécessité, c'est un chez-soi. C'est pour cela que la loi accorde au propriétaire des privilèges exclusifs sur tous les autres créanciers. Il faut que le loyer soit payé: c'est là un devoir inévitable, et c'est pour obvier à cette nécessité absolue que notre association s'est formée, mettant à la portée de tous, les avantages qu'elle offre. C'est ce que l'Association dite *Crescent City Loan and Building Association* dont nous sommes l'organe, est à même de démontrer.

Le but de cette Société n'est pas de remplir les poches, ni d'augmenter les sources de gain des spéculateurs, mais, au contraire, de fournir à ceux dont les salaires sont humbles les moyens de posséder facilement et à peu de frais un *chez-soi*, par le paiement de petites sommes hebdomadaires. Notre Association se propose l'achat de propriétés pour les revendre à crédit; son but n'est pas non plus de fournir à aucun individu des bénéfices particuliers, non, son travail s'applique à tous les intéressés d'une manière égale et uniforme, et fournit à chacun les mêmes avantages; à tous les actionnaires, et à tous les intéressés. Il n'existe ni privilège d'actions, ni certificats de *stock* payé d'avance; ici, tout est mutuel et égal, et chacun participe au même titre à tous nos succès, à tous nos bénéfices.

Ce que nous vous offrons n'est pas une nouveauté; la méthode de notre système a été soumise à des épreuves pratiques dont les résultats ont maintes fois établi le succès. Des milliers de personnes qui ont acquis par ce moyen un *chez soi*, et dont les faibles ressources s'épuisaient inutilement en loyers, peuvent aujourd'hui en attester les avantages. Ne vous arrêtez pas à la simple lecture de ce programme. Venez nous voir, et faites-vous en expliquer les mérites; nul n'est trop pauvre pour s'avantager de nos offres, et le plus riche même peut, par ce moyen, apprendre à ses enfants l'avantage d'économiser, afin d'acquérir par cette habitude un capital sérieux pour l'avenir. Venez nous voir; donnez-nous dix minutes de votre temps, et nous vous ferons un véritable plaisir de vous expliquer notre système; cela ne vous coûtera rien, et vous mettra à même de réaliser en peu de temps le grand problème du prolétaire : *Vivre chez soi*.

Notre bureau est au magasin de musique de M. Blackmar, au No. 201, rue du Canal.

MARIÉ le 28 février, à la Cathédrale St-Louis, par l'Abbé Mignot, Mlle HERMINIE BOISDORÉ, de cette ville, à M. NESTOR MASSÉ, natif de Borme, Marseille (France).

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré à l'Eglise ste Marie, Archevêché, Mardi 5 mars 1872 à 7 heures et demie du matin, en mémoire de feu JOSEPH CAMPS, JR. Les parents et amis de la famille sont priés d'y assister.—De la part de sa famille. 2mars—2

MESSE FUNÈBRE.

Une messe pour le repos de l'âme de feu VICTOR BAROUSSE sera célébrée le MERCREDI, 6 du courant, à huit heures, à la Cathédrale St. Louis.

Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

De la part de sa veuve. 3mars—2t

Bureau de l'Economy Mutual Aid Association, No 116 de la rue Gravier.—AVIS D'ASSESSMENT. Nouvelle-Orléans, 2 mars 1872. BUREAUX DE L'ECONOMY MUTUAL AID ASSOCIATION, No 42 de la rue Carondelet, au premier. Les membres de la "classe B," de cette société sont avertis que les assessments Nos 6, 7 et 8, causés par décès du Dr. James Syme, mort le 28; par celui de Otto Briede, mort le 2 février; par celui de John F. Klatber, mort le 2 février,—sont maintenant dus et doivent être payés, aux bureaux de la Société, dans les trente jours qui suivront la présente date et à moins de paiement, leurs polices seront cancellées conformément aux conditions des dites polices.

Voir le changement de local.

JAMES B. GUTHRIE, Secrétaire. 3mars—3f

Bureaux de la Société d'Assistance, de Bienfaisance et d'Assurance Mutuelle de la Vie de la Louisiane, au No. 120 de la rue Carondelet.—Nouvelle-Orléans, 2 mars 1872.—Avis est donné aux membres de cette Société de la mort d'Auguste Chouzioux, décédé à la Nouvelle-Orléans, le 27 octobre 1871; de celle de T. D. Sedberry, décédé à la Nouvelle-Orléans, le 21 octobre 1871; de celle de Michael Bayley, décédé à la Nouvelle-Orléans, le 4 novembre 1871. Ils sont requis sans autre avis, de venir payer $1.10 sur chacun de ces décès, aux Bureaux de la Société, No 120 de la rue Carondelet, d'ici au 3 avril 1872, à 3 heures de l'après-midi.

R. W. YOUNG, Secrétaire. 3 mars—au 10

ENTREPOT DE TAPIS ET DE RIDEAUX,
17....CHARTRES....17
A. BROUSSEAU & CO.
IMPORTATEURS et marchands, en gros et en détail, de
Tapis anglais et américains, Toiles cirées, [illegible] Rideaux [illegible] Tentures, Reps, Rideaux de dentelle et Nottingham, Crin, [illegible]
A. BROUSSEAU & CO. 11 nov—PP

NOUVELLE MACHINE A COUDRE
—DE—
WHEELER & WILSON.
Plus de 600,000 machines en usage. Elles sont UNIQUES, SIMPLES, sans pareille pour le fonctionnement. [illegible] par CINQ ANS. Instructions données gratis à l'acheteur. PECK BROTHERS, Agents. 26 déc—6m PP 149 Rue du Canal.

AVIS AUX DAMES.
Chaussures Françaises.
MME ROY, [illegible], rue Bourbon, à côté de la "Ville de Paris", a l'honneur d'informer ses clientes ainsi que les dames qui désirent [illegible] avec cette élégance qui distingue la chaussure française, qu'elle vient de recevoir, par le steamer [illegible], un assortiment complet de BOTTINES Talons Louis XV, PANTOUFFLES en tous genres et toutes nuances, Talons Louis XV. Les prix de vente seront basés sur les circonstances que nous traversons. 3 mars—6 p.l.

PLUS DE CORS AUX PIEDS.
L'OPÉRATEUR [illegible] la cure des CORS, OGNONS, EXCROISSANCES DE CHAIR, ŒIL DE PERDRIX, etc., [illegible] Traitement à domicile. Bureau de consultations: de midi à 2 heures, au No [illegible], rue Orléans, entre Bourbon et Dauphine. [illegible]

Association Catholique [illegible] Par ordre du Président [illegible] Secrétaire spécial. 3 mars—2f

[illegible] Par ordre du Président. A. SAULET, Secrétaire. 3 mars—1f

Société des Frères Unis—Avis est donné aux membres de cette société qu'une assemblée aura lieu JEUDI, 7 mars 1872, à 7 heures du soir, [illegible] pour l'élection d'officiers et d'autres affaires importantes. Par ordre du G. C. CAMIL JAMET, Secrétaire pro tem. 3 mars—3 et 5

Société des Amis de la Nlle-Orléans. Les membres de cette Société sont priés de se réunir demain, 4 mars, à 11 heures [illegible] pour la célébration de la fête des pompiers. Par ordre du Président, PIERRE CANTREOU, Secrétaire. 3 mars—1

Société de Musique Classique.
DIMANCHE 3 mars, à 1 heure précise, Onzième séance à grand orchestre, sous la direction de M. G. COLLIGNON.
PROGRAMME :
Ouverture de Ruy Blas .... Mendelssohn.
Symphonie héroïque .... Beethoven.
Andante (Symphonie en do) .... F. Schubert.
Ouverture de Guillaume Tell .... Rossini.
1er mars—3t J. H. WAGNER.

Société française de Bienfaisance et d'Assistance mutuelle de la Nlle-Orléans.—L'Assemblée générale [illegible] il est du devoir de la Société de prêter son concours à la souscription ouverte actuellement pour la libération du territoire français. [illegible] M. P. F. Chabert, est chargé par le Conseil d'administration de recueillir [illegible] Ordre du Président. Le Secrétaire, A. BARRIER. 27 fév—9

1872 Printemps ! Printemps ! 1872
GRANDE EXPOSITION DE NOUVEAUTÉS DU PRINTEMPS, CHEZ
THEODOR DANZIGER & SON,
203....RUE DU CANAL....203
ENTRE BOURGOGNE ET REMPARTS.
à partir de Mardi matin 5 mars, pour continuer toute la semaine.
A la veille de faire l'ouverture de notre saison de Printemps, nous avons le plaisir d'informer nos clientes et nos acheteurs en général que grâce à des arrangements pris il y a plusieurs mois, nous avons été à même de procurer tout notre assortiment d'articles de Coton, de Toiles, d'articles de Blanc et d'articles de Ménage, avant la hausse. Ayant marqué nos marchandises avec un très faible profit, nous pouvons donner l'assurance qu'aucune maison de cette ville ne peut vendre meilleur marché que nous.
Trop modestes pour [illegible] que nous ayons le magasin le meilleur marché de la ville, nous faisons respectueusement appel au public pour qu'il veuille bien examiner et nos marchandises et nos prix.
Quelques articles avantageux, mis en vente cette semaine :
Indiennes à 10 cts.
Alpacas de couleur à 25 cts.
Alpacas brochés de couleur à 25 cts.
Lenos de toute nuance à 20 cts.
Mozambiques à 20 cts.
Grenadines brochées à 25 cts.
Popelines de Printemps 1872 à 25 cts.
Genres Dolly Varden tout nouveaux.
Batistes à 25 cts.
Batistes tout fil à 25 cts.
Grenadine noire à 50 cts.
Alpacas brochés noirs à 25 cts.
Alpacas noirs à 25 cts.
Challys noirs et de couleur.
Soieries noires pour jupes à $1 et $1 25.
Soieries noires et de couleur depuis $1 25.
Soieries de Lyon noires et de couleur depuis $1 50.
Piqués blancs depuis 25 cts.
Toiles d'Irlande à $1 10 la pièce.
Toile d'Irlande qualité extra depuis $2 50.
Serviettes de toilette depuis $1 50 la douz.
Serviettes de table tout fil à $1 00 la douz.
Toile damassée tout fil à 50, 65 et 75 cts.
Damas de couleur pour table depuis $1 cts.
Courte-pointes blanches depuis $1 25.
Moustiquaires de bobinet depuis $6 00.
Rideaux de dentelle depuis $1 50.
Nansouc blanc, depuis 12 1/2 cts.
Nansouc à carreaux et à raies de toute qualité.
Batiste suisse de toute qualité.
[illegible]
Corsets depuis 75 cts.
Mouchoirs depuis 75 cts. la douz.
Manchettes depuis 12 1/2 cts.
Bas, Dentelle vraie et imitation, Rubans Faille de toutes nuances pour ceintures, Rubans Faille de toute largeur, Broderies, Cols, Mercerie, etc., etc.
—EN OUTRE—
300 douz. Gants de peau, [illegible] à $1.
—ET—
1000 douz. Gants fil d'Ecosse depuis 25 cts.
EN DÉBALLAGE
Satins et Velours épinglés pour garnitures.
Ombrelles En tout cas à $1 00.
Ombrelles de fantaisie.
Ombrelles à long manche.
—ET—
Tulle soie blanche [illegible]
THEODOR DANZIGER & SON,
3 mars—1 Au No 203 de la Rue du Canal.

Grand Déballage
—DE—
ARTICLES DE PRINTEMPS
—CHEZ—
M. REIMAN & Co.,
131....RUE DU CANAL....131
(Bâtisse Touro),
Ont l'honneur d'annoncer
—aux—
DAMES, LEURS CLIENTES,
—et—
AU PUBLIC EN GÉNÉRAL
Qu'ils viennent de recevoir une nouvelle importation
—de—
Articles de Printemps,
Par le steamer "MEMPHIS".
On trouvera,
Dans leurs rayons d'ETOFFES POUR ROBES,
—les—
NOUVEAUTÉS SUIVANTES:
GRENADINES satin rayées, tissus nouveaux, à des prix avantageux.
GRENADINES brochées, dessins nouveaux.
LINONS, trame soie, à raies satinées,
—et—
10 caisses ETOFFES POUR ROBES ordinaires à 20 cents la yarde, prix qui indemniseront tous ceux qui les verront du temps qu'ils mettront à les examiner.

M. REIMAN & CO.,
131, rue du Canal, Bâtisse Touro.
Mettant en vente des LINONS teille, à 20 cents la yarde, ce qui est au-dessous du prix de gros. Aussi 4 caisses de PERCALES françaises à dessins, à 20 cents, valant 30 cents.
Nous prions le public de venir examiner ces ARTICLES.

RAYONS DE SOIERIES
—DE—
M. REIMAN & CO.
Le succès éclatant que nous avons obtenu dans ce genre d'articles, justifie notre prétention d'avoir toujours en magasin le plus bel assortiment de SOIERIES noires et de COULEUR aux plus bas prix possibles, au COMPTANT.
Nous venons d'ajouter à notre immense assortiment de SOIERIES noires GROS GRAIN, [illegible] des SOIERIES du Japon, les plus belles qui aient jamais été importées. De plus réellement avantageux.

LE RAYON DES ARTICLES DE BLANC
—de—
M. REIMAN & CO.
Défie toute concurrence; c'est une spécialité de la maison.
Nous mettons en vente: 1500 pièces JACONAS à 15 cts. [illegible] pièces LINONS Victoria à 12 1/2 cts. [illegible] pièces BRILLANTINES à 25 cts. [illegible] pièces NANSOUKS à [illegible] cts. [illegible] pièces SUISSES à [illegible] cts. ORGANDIES à 12 1/2 c. la yard et au-dessus. NANSOUKS rayés quadrillés à 25 cts. [illegible]

LE RAYON DE TOILES
—De—
M. REIMAN & Co.
est maintenant le plus complet qu'il y ait en ville. [illegible] TOILES DE DRAP, LINGE DE TABLE DAMASSÉ, TOILES D'IRLANDE à la pièce, TOILES FRANÇAISES, SERVIETTES DE TABLE, [illegible] COUVRE-POINTES de Marseille, 11-4 à $2.50 [illegible] MOUSTIQUAIRES BOBINET [illegible]

M. REIMAN & CO.
[illegible]

M. REIMAN & CO.
Appellent l'attention particulière des Dames sur leur [illegible] COSTUMES BLANCS, COSTUMES SUISSES, avec Polonaise et 300 COSTUMES BLANCS à $3 50 [illegible]

J. LEVOIS & JAMISON
126....RUE DU CANAL....126
[illegible] Elles se composent de: [illegible] CRETONNES, BATISTES, JACONAS, MOUSSELINE SUISSE, GRENADINES A RAIES, de satin et de soie noire, blanche et de toutes couleurs. [illegible] PARASOLS. [illegible] Un assortiment complet de ETOFFES EN BLANC, [illegible]
J. LEVOIS & JAMISON,
No. 126 de la rue du Canal, entre les rues St-Charles et Carondelet.

AVIS HEBDOMADAIRE.
F. G. & C. W. BARRIÈRE,
128....Rue du Canal....128
Lundi, 26 février, nous ferons l'ouverture des marchandises suivantes: Piqués anglais blancs, à 37 1/2 c., très bon marché.
—Etoffes à robes—
[illegible] Grenadine noire, de qualité supérieure et garantie tout soie et laine. [illegible] Egalement—Un bel assortiment de Linons [illegible] Egalement—Nous avons constamment en magasin couvertures de pianos, en caoutchouc [illegible]
F. G. & C. W. BARRIÈRE.

PIANOS.
LE soussigné a constamment un beau stock des principaux Pianos, tels que les célèbres instruments de STEINWAY, KNABE, PLEYEL et HAINES BRO. Il les vend à bon marché au comptant, accepte des paiements mensuels ou les loue avec privilège d'achat [illegible] Il offre également à des conditions fort avantageuses, plusieurs bons pianos de seconde main reçus en échange de pianos neufs et parfaitement réparés; ils valent de $50 à $200. Réparation de Pianos par d'habiles ouvriers à des prix raisonnables.
Il a l'agence pour la vente en gros des célèbres ORGUES DE SALON de MASON & HAMLIN, qui sont reconnus comme les meilleurs et les plus économiques du genre.
—Importation directe de—
Accordéons, Harmonicas de bouche, Violons, Guitares, Flûtes, Instruments en cuivre, Tambours, etc.
Véritables Cordes Italiennes de violons et de guitares, en gros et en détail.
Envoi de catalogues sur demande.
LOUIS GRUNEWALD, Marchand de pianos et de musique,
3 mars—1PP 129 rue du Canal.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE.
LES personnes qui ont besoin de PIANOS sont priées de se rappeler que nous avons un grand stock assorti des meilleures fabriques, telles que celles de Pleyel, Steck, Hallet, Cumston, etc. Nous les vendons à très bas prix au comptant ou par paiements mensuels.
Nous avons également un bon stock des célèbres ORGUES américaines de Smith.
ACCORDÉONS, VIOLONS, GUITARES, FLUTES, etc., [illegible]
3 mars—1an PP [illegible] rue du Canal.

PHARMACIE DELOCHE,
Coin Bourbon et Dumaine.
MARCEL MAJEAU, Successeur.
M. MARCEL MAJEAU, adjoint pendant plusieurs années à M. L. Deloche, a l'honneur de prévenir ses amis, ainsi que les clients de la pharmacie, qu'il vient d'en faire l'acquisition, et qu'il s'appliquera [illegible] la pureté et la fraîcheur des médicaments [illegible] Le plus grand soin sera, comme par le passé, apporté aux préparations.
1mars—1m PP

DEPOT D'EAUX MINERALES,
Au No 130 de la Rue du Canal.
(Bâtisse Touro.)
LE plus grand assortiment d'eaux minérales [illegible] en magasin, et à vendre, en gros et en détail.
Les eaux que nous tirons de notre FONTAINE ARCTIQUE sont supérieures à toutes celles qui sont offertes à la Nouvelle-Orléans.
[illegible]
Dépôt d'Eaux Minérales,
Au No 130 de la Rue du Canal,
(Bâtisse Touro.)
FREDERICKSON & HARTE,
3 mars—2f—PP Chimistes et Pharmaciens.

Maison établie en 1863.
LAUTZ BROTHERS & CO.
FABRICANTS DE SAVONS DE TOILETTE, 34, 36 et 38, Hanover Street, Buffalo, N. Y.
LOUIS SCHERCK Jr., Agent général dans les Etats du Sud, Au No 37 de la rue Natchez.

BLANCHISSAGE FACILE EN EMPLOYANT LE SAVON ACME, de LAUTZ BROTHERS & CO.
LOUIS SCHERCK, Jr., Agent général dans les Etats du Sud, Au No 37 de la rue Natchez.

UNE FEMME DE MÉNAGE ÉCONOME [illegible] SAVON RÉPUBLIQUE de LAUTZ BROTHERS & CO., qui a remporté le prix pour le blanchissage.
LOUIS SCHERCK, Jr., Agent général dans les Etats du Sud, Au No 37 de la rue Natchez.

ÉCONOMISEZ LE TRAVAIL, LE TEMPS ET L'ARGENT. En vous servant du "SAVON MARBRÉ FRANÇAIS POUR LE BLANCHISSAGE" de LAUTZ BROTHERS & CO.
LOUIS SCHERCK, Jr., Agent général dans les Etats du Sud, Au No 37 de la rue Natchez.

LE SAVON IRLANDAIS [illegible]
LOUIS SCHERCK, Jr., Agent général dans les Etats du Sud, Au No 37 de la rue Natchez.

UN BON JOUR DE BLANCHISSAGE. Le savon allemand pour le blanchissage de LAUTZ BROTHERS & CO.
LOUIS SCHERCK, Jr., Agent général dans les Etats du Sud, Au No 37 de la rue Natchez.

SAVONS .... SAVONS.
[illegible] de LAUTZ BROTHERS & CO.
LOUIS SCHERCK, Jr., Agent général dans les Etats du Sud,
3mars—1PP Au No 37 de la rue Natchez.

Divers. Divers.
— En Magasin et au Débarcadère. —
3000 BARILS pommes de terre Jackson White, Peach Blow, Early Rose et Goodrich, [illegible] demander les prix de ces produits avant de faire leurs achats ailleurs.
Egalement—100 tierçons jambons passés au sucre et un grand assortiment d'autres viandes.
A vendre par JNO. A. O'BRIEN.
3mars— Au No. 68 de la rue Tchoupitoulas.

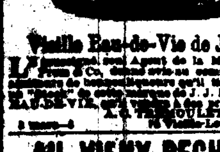

Vieille Eau-de-Vie de J. J. P.
L'soussigné, seul Agent de la Maison J. & J. Prom & Co, donne avis au commerce et aux [illegible] qu'il tient toujours en "Stock" de cette marque de J. J. P. VIEILLE EAU-DE-VIE, qu'il vend à des prix réduits.
A. G. TREMOULET, Agent,
3 mars—3 [illegible] Vieille-Levée, 1er [illegible]

AU VIEUX PECHEUR
1[illegible]......Passage de la Bourse......[illegible]

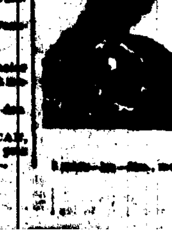

Le soussigné annonce à ses amis [illegible] A. THERIS.
[illegible] mer. et vend.

Trente-Cinquième Anniversaire
—DU—
DÉPARTEMENT DES POMPIERS.

ORDRE DE FORMATION.

LE Département des Pompiers de la Nouvelle-Orléans et les personnes invitées à assister à la célébration de son Trente-Cinquième Anniversaire, s'assembleront à 9 heures du matin, le LUNDI, 4 mars 1872, dans l'ordre suivant:

Département des Pompiers d'Alger.
Pelican Engine Company No 1.
Brooklyn Engine Company No 2.
Washington Hook and Ladder Company No 1.

Département des Pompiers à Gretna.
David Crockett Engine Company No 1.

Les sudites Compagnies composeront la Première Division, qui se formera du côté Sud de la rue du Canal, la tête s'appuyant sur la rue du Camp, s'étendant à l'Ouest—sous la surveillance de l'Ingénieur Assistant WM. H. MANNING.

Milneburg Engine Company No 1.
Lafayette Hook and Ladder Company No 1.
Torrent Steam Engine Company No 3, de Mobile.
Mississippi Steam Fire Company No 2.
Vigilant Steam Fire Company No 3.
American Hook and Ladder Company No 2.
Columbia Engine Company No 5.
Louisiana Hose Steam Engine Company.
Mechanics' Engine Company No 6.
Eagle Steam Engine Company No 7.

Les sudites Compagnies composeront la Deuxième Division, qui se formera du côté Sud de la rue du Canal, la tête s'appuyant sur la rue du Camp, s'étendant à l'Est—sous la surveillance de l'Assistant Ingénieur CHAS. L. VOLZ.

Phoenix Steam Engine Company No 8.
Hope Hook and Ladder Company No 3.
Creole Steam Engine Company No 9.
Louisiana Steam Engine Company No 10.
Irad Ferry Steam Engine Company No 12.
Perseverance Engine Company No 13.
Franklin Steam Engine Company No 2, de Mobile.
Philadelphia Steam Engine Company No 14.

Les sudites Compagnies formeront la Troisième Division, qui se formera du côté Nord de la rue du Canal, la tête s'appuyant sur la rue de Chartres, s'étendant à l'Ouest—sous la surveillance de l'Ingénieur Assistant F. SCHIEBERT.

Jackson Steam Engine Company No 18.
Washington Steam Engine Company No 20.
Pelican Hook and Ladder Company No 4.
Orleans Engine Company No 21.
Exempt Society of Jefferson Engine Company No 22.
Jefferson Steam Engine Company No 22.
Exempt Society of Chalmette No 23.
Chalmette Engine Company No 23.
Crescent Steam Engine Company No 24.

Les sudites Compagnies formeront la Quatrième Division, qui se formera du côté Nord de la rue du Canal, la tête s'appuyant sur la rue de Chartres, s'étendant à l'Est—sous la surveillance de l'Ingénieur Assistant O. C. WILLIAMSON.

ROUTE.

La procession se formera en ligne, à 10 heures du matin, dans la position indiquée. La ligne montera la rue du Camp jusqu'à la rue Julia qu'elle descendra jusqu'à la rue Carondelet, montera la rue Carondelet jusqu'à la rue St-André qu'elle montera jusqu'à la rue Prytania, montera la rue Prytania jusqu'à la rue Première qu'elle montera jusqu'à la rue des Magasins, descendra la rue des Magasins jusqu'à la rue Felicité, montera la rue Felicité jusqu'à la rue Annonciation qu'elle descendra jusqu'à la rue Calliope, descendra la rue Calliope jusqu'à la rue des Magasins qu'elle descendra jusqu'à la rue Julia, descendra la rue Julia jusqu'à la rue St. Charles, descendra la rue St. Charles jusqu'à la rue du Canal, traversera la rue du Canal jusqu'à la rue Royale qu'elle descendra jusqu'à la rue de l'Esplanade, passera la rue de l'Esplanade à la rue [illegible] qu'elle descendra jusqu'à la rue Mandeville, montera la rue Mandeville jusqu'à la Levée qu'elle montera jusqu'à la rue de l'Esplanade, descendra la rue de l'Esplanade jusqu'à la rue de Chartres qu'elle montera jusqu'à la rue du Canal et de là se rendra au Théâtre des Variétés.

L'Ingénieur en chef et ses assistants seront stationnés à la Statue de Clay. A mesure que les Compagnies arriveront, leurs Marshals en informeront les Ingénieurs Assistants qui leur indiqueront leurs positions. Aussitôt que les Ingénieurs-Assistants auront formé leurs Divisions, ils en avertiront l'Ingénieur en Chef et, cela fait, le Chef et ses Assistants se présenteront en corps au Grand Marshal pour l'en informer.

La formation achevée, l'Ingénieur en Chef fera donner deux coups sur toutes les cloches du télégraphe d'incendie pour indiquer que la procession se met en marche.

Les Marshals et les Foremen des différentes Compagnies sont priés d'être sur le terrain à l'heure précise, car la procession se mettra en marche à 10 heures ponctuellement.

[illegible] le Marshal de la Compagnie [illegible] informera immédiatement le Marshal qui la précède et ainsi de suite jusqu'à ce que l'information arrive au Grand Marshal. Dès que la ligne sera rétablie, le fait sera communiqué de la même manière à la tête de la procession.

Les Aides du Grand Marshal se présenteront à lui, à 10 heures précises du matin, à l'angle des rues Canal et Camp.

Si le temps empêchait la procession d'avoir lieu, les cloches sonneront quinze coups trois fois et la procession sera renvoyée.

Toutes les fois que la procession s'arrêtera, les compagnies éviteront les chemins de fer autant que possible, afin de ne pas interrompre la circulation des chars.

PROGRAMME.
Première Division.

I. N. MARKS .... Grand Marshal.

AIDES.

JOHN McCAFFREY	Vice-Président.
C. C. FLANAGAN	Secrétaire.
A. DAPREMONT	Trésorier.
JAS. H. WINGFIELD	Ex-Ingénieur en chef.
PHILIP McCABE	Ex-Ingénieur en chef.
ALFRED BELLANGER	Ex-Ingénieur en chef.
GEO. H. BRAUGHN	Ex-Vice-Président.
JOS. P. HORNOR.	
Joseph Bein	Volunteer No 1.
John Hawkins	Mississippi No 2.
Chas. Schellinger	Vigilant No 3.
Philip Hoffman	Columbia No 5.
A. A. Atocha	Mechanics No 6.
M. M. Stump	Eagle No 7.
Jos. Jacobs	Phoenix No 8.
Jas. O. Leon	Creole No 9.
Aug. Hebe	Louisiana No 10.
Wm Terrell	Irad Ferry No 12.
E. P. [illegible]	Perseverance No 13.
F. W. Lewen	Philadelphia No 14.
Geo. Lawrence	Jackson No 18.
Thos. H. Reede	Washington No 20.
V. Scherer	Orleans No 21.
Peter Kaiser	Jefferson No 22.
Thos. J. Bath	Chalmette No 23.
F. Schoemaker	Crescent No 24.
Chas. T. Howard	Louisiana Hose.
Andrew Weber	Lafayette H & L No 1.
W. F. Bulger	American H & L No 2.
M. O. Tracy	Hope H & L No 3.
P. A. McIntyre	Pelican H & L No 4.
R. M. Williams	Milneburg No 1.
Henry [illegible]	Exempt Society No 22.
Geo. Getzman	Exempt Society No 23.

Volunteer Steam Fire Company No 1.
Pelican Engine Company No 1, Alger.
Brooklyn Engine Company No 2, Alger.
Washington Hook and Ladder Company No 1, Alger.
David Crockett Engine Company No 1, Gretna.

Deuxième Division.

L'INGÉNIEUR EN CHEF ET SES ASSISTANTS.

Thos. O'Connor	Ingénieur en chef.
W. H. Manning	Senior assistant ingénieur.
C. L. Volz	assistant ingénieur.
F. Schiebert	assistant ingénieur.
O. C. Williamson	assistant ingénieur.

Milneburg No 1, de Milneburg.
Lafayette Hook and Ladder Company No 1.
Torrent Steam Engine Company No 3, de Mobile.
Mississippi Steam Engine Fire Company No 2.
Vigilant Steam Engine Company No 3.
American Hook and Ladder Company No 2.
Columbia Engine Company No 5.
Louisiana Hose Steam Engine Company.
Mechanics' Engine Company No 6.
Eagle Steam Engine Company No 7.

Troisième Division.

Phoenix Steam Engine Company No 8.
Hope Hook and Ladder Company No 3.
Creole Steam Engine Company No 9.
Louisiana Steam Engine Company No 10.
Irad Ferry Steam Engine Company No 12.
Perseverance Fire Engine Company No 13.
Franklin Steam Engine Company No 2, de Mobile.
Philadelphia Steam Engine Company No 14.

Quatrième Division.

Jackson Steam Engine Company No 18.
Washington Steam Engine Company No 20.
Pelican Hook and Ladder Company No 4.
Orleans Engine Company No 21.
Exempt Society of Jefferson Engine Co. No 22.
Jefferson Steam Engine Company No 22.
Exempt Society of Chalmette No 23.
Chalmette Steam Engine Company No 23.
Crescent Steam Engine Company No 24.

I. N. MARKS, Grand Marshal.
28 fév—4 PP

Marks' Testimonial Committee.

Nouvelle-Orléans, 1er mars 1872.

Les citoyens chargés par le comité de présenter un témoignage à M. Marks sont priés de se réunir au Théâtre des Variétés, immédiatement après la procession du corps des Pompiers, le 4 mars.

Les portes du Théâtre seront ouvertes pour l'admission du public, à 1 heure de l'après-midi. Les places des premières seront exclusivement réservées aux dames et aux messieurs qui les accompagneront.

Les messieurs dont les noms suivent constitueront le comité de réception et auront charge du Théâtre à cette occasion.

E. [illegible], de Pelican H. & L. No 4, Président.
[illegible] Hunt, de Mississippi No 2.
Warren Holmes, American H. & L. No 2.
Chas Howard, Vigilant No 3.
Wm B. McDermott, Columbia No 5.
J. B. [illegible], Phoenix No 8.
L. A. Wiltz, Creole No 9.
Jno. [illegible], Irad Ferry No 12.
H. A. Weber, Perseverance No 13.
R. M. Kelly, Jackson No 18.
Wm [illegible], Washington No 20.
Jno. V. Norton, Orleans No 21.
Geo. H. [illegible], Jefferson No 22.
Chs Thomas, Chalmette No 23.
H. [illegible], Crescent No 24.
JOHN McCAFFREY, Président.
1er mars—4f—PP

J. A. [illegible]. Henry CHAURANT.
La seule Fabrique
DE
CONFISERIE
AU SUD,
Avec une Usine à vapeur.
H. CHAURANT & CO.
Successeurs de E. TURPIN (Confiserie)
93 ... Rue Vieille-Levée ... 93
La seule Maison Française et la plus Ancienne Fabrique de
CANDI
A la Nouvelle-Orléans.
CANDIS EN BATONS (Médailles avec Brevets de Louisiana State Fair), GOMMES, DRAGÉES, LOZENGES, etc.
CHOCOLATS.
Importation directe d'Articles pour Confiseurs.
GATEAUX, SPÉCIALITÉ DE SIROPS RAFINÉS.
Propriétaires de la célèbre "Creole [illegible]" Aidez l'Industrie du pays en achetant chez
H. CHAURANT & Co., RED STORE,
93 .... Rue Vieille-Levée 93

GANTS DE PEAU !
CHEMISES FRANÇAISES POUR HOMMES,
ARTICLES DE FANTAISIE.
GUÉBLÉ & NIPPERT
137 ...... Rue du Canal 137
Ont en magasin un magnifique assortiment de GANTS DE PEAU !
Gants, véritables Jouvin, garantis,
Gants blancs à 1, 2 et 3 boutons,
[illegible] bonne qualité à 75 cents la paire.
Eventails nouveaux en tous genres,
Rubans, garnitures et boutons nouveaux, &c.
POUR MESSIEURS !
Gants peau blancs à $1 et $1 la paire,
Chemises, devant toile, à $18 et $24 la douzaine,
Chemises, toutes toiles, à $30 et $36 la douzaine.
Assortiment de faux cols toile français, à $3 50 la douzaine, au choix.
Cravates blanches, mouchoirs, bretelles, caleçons, chaussettes, parapluies, &c.
Le tout à des prix défiant toute concurrence !
Nos clients et le public en général sont respectueusement invités à venir examiner notre stock.
11 fév—PP

Nlle-Orléans, 24 février 1872.

Par une résolution des Directeurs de la Compagnie du Chemin de fer Pontchartrain.

AVIS est donné aux actionnaires de cette Compagnie qu'une assemblée des actionnaires aura lieu, aux bureaux de la Compagnie, au pied de la rue Lafayette, le 11 mars 1872, à l'effet de voter pour ou contre l'acceptation de l'acte de la Législature de la Louisiane, approuvé le 24 février 1872, et intitulé "Acte pour amender un acte intitulé acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de fer Pontchartrain", approuvé le 15 février 1830, et les différents actes qui l'amendent, également pour mettre la dite Compagnie du Chemin de fer Pontchartrain à même de vendre à Charles Morgan, ses héritiers, successeurs et ses ayant droit la partie du Chemin de fer Pontchartrain (avec ses terrains, dépôts, dépendances et franchises) situé entre la rue Girod et la rue des Champs Elysées, et pour autoriser le dit Charles Morgan à incorporer la dite partie au Chemin connu sous le nom de "Chemin de fer de la Louisiane et du Texas" et à la dite route sous le nom de "Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest" pour établir une communication non interrompue entre les deux chemins, au moyen d'un ferry.

GEO. PANDELY, Président.
24fév—au 11mars

BANQUE DU PEUPLE.

Nouvelle-Orléans, 4 janvier 1872.

LE CONSEIL des Directeurs et les officiers de cette Banque comprennent les personnes suivantes:

E. SOCOLA	JOS. DAVID,
F. JAUFFROID,	G. W. DUNBAR,
N. BERWIN,	R. ENGLAND,
E. A. LLAMBIAS,	J. E. GOURDAIN,

E. M. DAVIS, Président.
HUMA LEWREY, Caissier.
5janv—1LD PP

LA MACHINE A COUDRE
AMÉRICAINE COMPLÈTE.
Boutonnières et Oeillets.
Points des deux côtés.
E. N. CUNNINGHAM, Agent-Général,
Au coin des rues Canal et Camp, Nlle-Orléans.
CETTE machine fait parfaitement tout ce qu'une famille peut attendre d'une machine à coudre; de plus, elle brode sur les bordures et fait de jolies boutonnières [illegible] Venez les examiner.
[illegible] PP

HEBERT & Cie.,
30 .... RUE DE CHARTRES 30
(Coin Bienville)
LIBRAIRIE FRANÇAISE.
Papeterie, Articles de Bureaux.
UN IMMENSE ASSORTIMENT DE
Papiers peints en tous genres,
A PRIX RÉDUITS.
Abonnements à toutes les publications françaises de Sciences, Modes, Littérature, etc., etc.
REÇU par le steamer SAXONIA, un envoi considérable de Romans, par A. DUMAS, E. SUE, E. CAPENDU, A. KARR, EMILE SOUVESTRE, H. MURGER, A. DE BRÉHAT, GUY AYMARD, PAUL de KOCK, etc., etc.
Ainsi que quelques Nouveautés Littéraires telles que LOUIS VEUILLOT, Paris pendant les Deux Sièges, Rome pendant le Concile, etc.
LE MAGASIN PITTORESQUE 1871, 1 vol. relié.
LE MUSÉE DES FAMILLES, 1871, do.
Collection de la BIBLIOTHÈQUE DES MERVEILLES en volumes reliés ou brochés.
HENRY DE KOCK, Histoire des Courtisanes Célèbres.
Un complet assortiment de LIVRES CLASSIQUES.
Articles et Modèles pour le DESSIN.
6juil—1an—MaJD—PP HEBERT & Co.

ECONOMISEZ $20.

LA NOUVELLE MACHINE A COUDRE DE
WILSON,
de première classe, pour famille, la meilleure et la moins coûteuse du monde. Prix .. $50.
Elle est garantie pour cinq ans.
H. H. TRUE & Co.
Agents pour le Sud.
159, rue du Canal, coin Bourgogne.
On demande des Agents.
29 oct—6m D PP

CHEZ
LION & PINSARD,
151 et 153, Rue du Canal,
A COTE DE HOLMES.
CHEMISES devants toile à $18 la douzaine.
Caleçons toile à $20.
Caleçons percale, unis et croisés à $[illegible]
Faux cols Florence et autres au choix à $2 75.
Gants Jouvin à $1 75.
Cravates, grand choix, depuis 25 cts.
Parfumerie française aux prix coûtants.
LION & PINSARD,
19fév—6f.Mer.V.D. en liquidation.

Huile Carboline, Fluide Gaz,
—ET—
HUILE DE CHARBON.
W. A. KOWALSKI, au No 48 de la rue du Commerce,
Annonce aux marchands de la ville, à ceux de la campagne et au public qu'il a constamment un fort stock d'HUILE CARBOLINE, de FLUIDE GAZ, d'HUILE DE CHARBON de la meilleure marque et d'HUILE DE GRAINES DE COTON, de becs et de candélabres, de gaz portatif; de verrerie, de lampes et de garnitures de lampes.
Les marchands de la campagne sont priés de s'adresser au No 48 de la rue du Commerce avant de faire leurs achats ailleurs. Tous les articles [illegible] à des prix raisonnables.
Agent pour la [illegible], M. A. BOUSIGUE, à la Nlle-Ibérie, rue du Maine.
29 oct—6m—PP UD

ARGENT. ARGENT.
$25,000 à prêter.
ASSOCIATION DE PRÊTS ET DE GARANTIES (Banque donnant des facilités), sous le Masonic Hall, à l'angle des rues St-Charles et Perdido.
Cette banque prête de l'argent sur [illegible] Les relations sont strictement privées. [illegible]

ERNEST C. VILLERE.
MARCHAND DE VINS FINS, LIQUEURS, CORDIAUX, ALE, PORTER, etc., No 38 de la rue de la Commune, au-dessus des bureaux de la Compagnie du Gaz, Nlle-Orléans. [illegible] 15 oct—1an PP—EB

AVIS.
L'[illegible] de G. DE FERIET (Chs W. Culbertson, successeur) [illegible]
1er mars—1f G. DE FERIET, JNO G. MONROE.

$5 de Récompense.
Egaré depuis le 18 janvier, un chien [illegible] rue des Marais.

GRANDE FABRIQUE
DE
CANDI
DE
NORMAN & REISS,
121 et 123, rue Vieille-Levée, 121 et 123.
UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.
RUE VIEILLE-LEVEE
On y trouvera constamment:
Du Candi en gros et en petits bâtons,
Toute espèce de Candis à la crème,
Toute espèce de Candis nougats,
Candis clair,
Candi amer (Horehound),
[illegible]
Candi dur,
Popping Korns américaine,
Pâte de Jujube,
Toute espèce de Chocolats,
Gommes,
Bonbons fins;
En tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE.
Toute espèce de GATEAUX et de GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande dans le plus court délai.
Ils importent toutes sortes d'Articles ÉTRANGERS, tels que
Boîtes de fantaisie,
Cornets de toutes grandeurs,
[illegible]
Papier dentelle, etc.
Qu'ils vendront au plus bas prix du marché.
NORMAN & REISS,
Nos 121 & 123 rue de la Vieille-Levée.
AU VIEILLE-LEVÉE.
FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, &c.

Sirops de Fruits
FRAISES,
FRAMBOISES,
MURE,
GROSEILLE,
LIMON,
ORANGE,
ANANAS,
ORGEAT,
GINGEMBRE,
NECTAR,
CREME,
BANANE,
VANILLE,
ROSE,
SALSEPAREILLE,
NATCHEL,
MEAD,
VINAIGRE.
A vendre par
NORMAN & REISS,
Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.
1 oct—PP

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 2 MARS.—CLASSE No 53.
15 39 20 40 85 15 23 77 45 50 35 47 30
Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement [illegible]
[illegible] SIMMONS & Co., Contracteurs.
[illegible]

ENCAN POUR DAMES.
Bon Marché ! Bon Marché !
LA vente à l'encan des marchandises sèches formant le stock du magasin du soussigné se continue pendant quelques jours encore. Tout l'assortiment doit être épuisé, et la vente a lieu sans réserve.
Comptoirs et vitrines à vendre.
L. STERNOD, Coin Bourbon et Ursulines.

Société française de Bienfaisance et d'Assistance mutuelle.

AVIS.

LES ÉMIGRANTS français étant souvent en peine de manque de renseignements au sujet de notre Société, le Conseil d'Administration les informe qu'ils trouveront aux adresses ci-dessous toutes les informations dont ils auraient besoin.

Le Conseil profite de cette circonstance pour inviter tous ceux de ses compatriotes qui ne font pas partie de la Société, à vouloir s'y faire inscrire afin de concourir avec nous au soutien de nos Veuves et de nos Orphelins dans le besoin.

Les adresses pour les émigrants sont comme suit:

JN. LEBLANC, 24 Vieille-Levée,
THEOP. GOLLAIN, Enc. Dumaine et Vieille-Levée,
JULES MANAUD, Enc. Perdido et Cirque,
BAPT. MATHARAN, au marché Dryades,
F'COIS BONNAFFÉ, Enc. Levée et Champs-Elysées,
SIMON ESTEVENET, aux Abattoirs,
PIERRE BELORD, marché St-Bernard,
GUILLAUME MAYLIE, marché Ste-Marie.

Ainsi que chez tous les administrateurs.

Par ordre du président.

Le secrétaire A. BARRIER.
23janv—1m. Sim PP

Association de l'Hôtel St. Louis.

CONFORMÉMENT à une résolution adoptée aujourd'hui, par les Directeurs de cette Association, avis est donné aux souscripteurs au capital de l'Association de l'Hôtel St. Louis que le quatrième appel de cinq piastres par action sur le montant de chaque souscription est fait, et que le versement devra être effectué, au bureau de la dite Association, avant le 21 mars prochain.

Nlle-Orléans, 21 février 1872.

CHAS. D. DELÉRY, Secrétaire.
22 fév—2m

Association du Crédit Foncier de la Nlle-Orléans—No 103 rue Vieille-Levée.—Nouvelle-Orléans, 2 février 1872.—Les souscripteurs au capital de cette Association sont requis, par le présent avis, de venir faire, SAMEDI, 10 février 1872, le dixième versement mensuel de dix (10 00) pour cent au bureau de l'Association.

Par ordre du Président.

A. SAULET, Secrétaire.
3 févr—

J. E. MERILH. P. CASAUBIELH.
J. E. MERILH & Co.
179 .... Rue Poydras 179
MARCHANDS, EN GROS ET DÉTAIL, DE CUIRS ET CRÉPINS.
ONT constamment en magasin un fort stock de peaux de veau françaises et allemandes, maroquins de Larue & Cambon, peaux à l'huile; [illegible] peaux de chevreau et peaux de mouton; serge, [illegible] Empeignes Terry et [illegible], galons, lacets, garnitures [illegible]
CORDONNIERS [illegible] SOULIERS de la meilleure qualité. SOIE de MACHINES [illegible]
Les ordres de la campagne [illegible]

C. L. CHAPOTEL
FERBLANTIER,
Encoignure Bourbon et Bienville,
Offre à sa nombreuse clientèle un grand assortiment de STOVES des meilleures marques pour BOIS et CHARBON.
Tuyaux de cheminées de toutes grandeurs,
Ustensiles de Cuisine;
Ustensiles de Ménage en fer battu;
FERBLANTERIE,
BAIGNOIRES, BAINS DE SIEGE, BAINS DE PIEDS.
Il se charge de tous les travaux de réparation et exécute les ordres avec soin et à des prix modérés.
Water Works.
M. CHAPOTEL est autorisé par la Compagnie des Water Works à installer les tuyaux de plomb [illegible], les robinets, etc., et à faire toutes les réparations qui se rattachent à cette partie.
[illegible] PP—Mer VD

CAZAUX & VERGNOLE,
IMPORTATEURS.
VINS, LIQUEURS, &c.,
—ET—
FABRICANTS DE SIROPS,
[illegible] Vieille-Levée.
[illegible] PP

REDMOND B. MANNION,
No 26, Rue Carondelet.
FAIT savoir aux voyageurs qu'il émet des Lettres de Crédit
—sur—
MM. N. M. Rothschild & sons, Londres;
de Rothschild Frères, Paris.
S. M. de Rothschild, Vienne.
M. A. de Rothschild & sons, Frankfort.
[illegible]

Instruments Aratoires.
COUPEUSES de Souches de Cannes à sucre [illegible]
Plantoirs de Maïs du Sud, [illegible]
Plantoirs de Coton du Sud, [illegible]
A vendre par THOS. B. [illegible], [illegible] Rue Poydras.